Vouvray

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Indre-et-Loire

Commune de Vouvray

ARRÊTÉ

N° 2025 – 205 du 17 novembre 2025.

Objet: Permis de stationnement place Balzac pour l'agence mobile de Val Touraine Habitat.

Madame le Maire de la Commune de VOUVRAY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-21 à L 2122-24 et L 2212-1 à 2213-6,

Vu le Code de la Voirie Routière, notamment ses articles L. 115-1 et R. 141-13,

Vu la demande présentée par Val Touraine Habitat le 25 août 2025,

ARRÊTE

<u>Article 1</u>: Le 18 novembre 2025 de 13h30 à 16h00, le bailleur social « Val Touraine Habitat » sera autorisé à occuper cinq places de stationnement (plan ci-dessous) sur la place Balzac afin de stationner une agence mobile.

Article 2: Le permissionnaire devra prendre toutes dispositions utiles pour que le matériel utilisé ne constitue pas un danger, tant pour les véhicules que pour les piétons.

Article 3: La signalisation sera mise en place par les services techniques municipaux, conformément aux dispositions en vigueur relatives à la signalisation routière, à ses frais et sous sa responsabilité.

<u>Article</u> 4 : Le présent arrêté sera notifié au permissionnaire, à la Gendarmerie et aux services techniques municipaux.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de de la date de notification pour le bénéficiaire et à compter de la publication pour les tiers. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Arrêté certifié exécutoire compte tenu de :

- sa notification et son affichage le : 17 novembre 2025



Fait à Vouvray, le 17 novembre 2025.



Le Maire,

Brigitte PINEAU